

Lettre de Congé pour Leonard Guillard Douzige.

Après avoir publié les Lettres
par trois doubles en un fol
mises parroissiallement affavoir
uniforme, à vingt huitième



Papier blanc de futur mariage
la feuille aux promesses de nos grands
le quatorzième vingt

février de l'année de notre Leonard Guillard
maitre du village Douzige de la paroisse de Boyer d'une part, et

Catherine mirchand fille de Loup mirchand m^r Tournolier et de
Jane Chyroye du village de Drouilla paroisse de Geneyra dans

Diocèse de Bourdeaux d'autre part sans avoir d'obstacles au mariage
d'empêchement ny civil, ny Canonique, et ayant confesse et convenu le

sup^r Guillard, je luy ay donne Lettre de permission pour se aller
recevoir la benediction nuptiale dans l'Eglise de Geneyra

Diocèse de Bourdeaux, et ay declare au sup^r Guillard que
pour la validite, et authenticite de la sup^r Lettre de permission quil est

nécessaire que soit signee de monseigneur Illustrissime et Reverendissime
Archevesque de Lymoges, et que sonseau de soit appliquee - Et j'ay

receu de luy de quoy ay date le sup^r Certificat de Lettre de
permission le quinziesme may mil six cent quatre vingt trois.

Charles de Royere